

Je pense que tous ces facteurs ont influé sur leur décision finale. J'ai, pour ma part, dit publiquement que j'étais déçu que nous n'ayons pas obtenu le contrat. C'est regrettable, mais je puis vous assurer que leur décision était complexe et je ne pense pas que nous puissions y attribuer une raison en particulier. C'est certes un domaine sur lequel nous nous penchons très activement dans la perspective de ventes de technologie nucléaire dans le monde à l'avenir.

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

LA RÉDUCTION DE L'AIDE À L'ÉTRANGER

Le sénateur Haidasz: J'ai une question supplémentaire et, à mon avis, le ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international est le mieux placé pour y répondre.

Le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre les pays auxquels nous supprimerons ou réduirons l'aide fournie dans le cadre du programme d'aide à l'étranger, à la suite de la déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, affirmant que le Canada ne tolère pas la politique nationale et étrangère de ces pays au chapitre des libertés civiles et des droits de la personne?

[Français]

Le sénateur Asselin: Il y aura un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes, qui sera possiblement établi pour réviser la politique extérieure du Canada, ainsi que sa politique d'aide à l'étranger. A ce moment-là, on fera connaître toutes les données du problème et une décision sera prise, évidemment eu égard aux travaux et aux conclusions du comité.

[Traduction]

Le sénateur van Roggen: Le ministre est-il en train de nous annoncer la création d'un autre comité mixte qui n'a pas été mentionné dans le discours du trône?

[Français]

Le sénateur Asselin: Honorables sénateurs, je n'annonce pas un nouveau comité, mais je dis qu'il est question de former un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes pour étudier toute la politique extérieure du Canada, ainsi que sa politique d'aide extérieure.

[Traduction]

Le sénateur van Roggen: Je vous fais toutes mes excuses. J'avais cru comprendre que le ministre avait annoncé la création d'un tel comité.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LA RÉUNION DES NATIONS NON ALIGNÉES À LA HAVANE, CUBA—LES INTERVENTIONS SE RAPPORTANT AU CANADA

Le sénateur Bird: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat; j'espère que ce dernier y répondra au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Compte tenu des propos récents du secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de l'ingratitude du Pakistan, le leader du gouvernement pourrait-il fournir au Sénat le compte

rendu textuel de toutes les interventions se rapportant au Canada, faites lors de la réunion des nations non alignées à la Havane?

Le sénateur Flynn: Je ferai de mon mieux pour fournir ces renseignements à l'honorable sénateur.

LES DISCOURS DU MINISTRE AUX NATIONS UNIES ET DEVANT L'EMPIRE CLUB À TORONTO

Le sénateur Bird: J'ai une question supplémentaire. Les derniers discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant les Nations Unies, et devant l'Empire Club à Toronto, ont été diffusés. Toutefois, nous n'avons pas reçu ici au Sénat le texte en entier. Pourriez-vous nous fournir ces discours tels qu'ils ont été prononcés et non pas tels qu'ils ont été écrits?

Le sénateur Flynn: Je suis étonné de constater que le texte des discours n'a pas été distribué. Toutefois, je ferai en sorte que le sénateur Bird en obtienne une copie.

L'ÉCONOMIE

LES RÉPERCUSSIONS DE LA HAUSSE DU TAUX BANCAIRE ET DU PRIX DU PÉTROLE SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE DES EXPORTATEURS

Le sénateur Bosa: Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné qu'il a été annoncé hier que le taux d'escompte serait considérablement relevé et que le gouvernement a annoncé qu'il avait pour politique de majorer le prix du pétrole jusqu'à ce qu'il atteigne le cours international, ce qui augmentera nécessairement le coût de la production, quelles mesures le ministre se propose-t-il de prendre pour préserver la position concurrentielle de nos exportateurs?

Le sénateur de Cotret: Je voudrais tout d'abord préciser que nous n'avons jamais parlé de la rapidité avec laquelle nous comptons aligner le prix national du brut sur le cours mondial. Je tiens à souligner que nous avons parlé d'approcher petit à petit des cours mondiaux. Le ministre de l'Énergie, et donc le premier ministre, ont dit très clairement que pour rester concurrentiels sur les marchés mondiaux, nous ne pourrions pas laisser le prix du brut au Canada dépasser le prix des États-Unis, c'est-à-dire le prix de Chicago, et que nous ne pourrions pas nous aligner sur les cours mondiaux actuels. En d'autres termes, nous conserverions une petite marge qui permettrait à l'économie canadienne de rester concurrentielle.

Le sénateur Olson: J'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre pourrait-il nous dire si la politique gouvernementale consiste à rétrécir l'écart entre le prix national et les cours pratiqués au niveau international ou à le laisser s'élargir comme cela a été le cas en 1979?

Le sénateur de Cotret: Comme vous le savez, la question de la fixation du prix du pétrole et le calendrier des augmentations tarifaires fait l'objet de discussions intenses entre le ministre des Finances, le ministre de l'Énergie et leurs homologues provinciaux. Nous n'avons pas l'intention de laisser l'écart s'élargir. Nous pensons que les prix nationaux du brut doivent s'aligner petit à petit sur les tarifs mondiaux et sur ceux des États-Unis.